

IL EST L'AUTEUR DE *LIBRES PROPOS* « MUSCLÉS » SUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Didier Delignières : « L'EPS doit aider à former les citoyens »

Professeur en Staps à Montpellier, Didier Delignières publie avec Christine Garsault, enseignante d'EPS dans un collège difficile, un plaidoyer en faveur d'une éducation physique débouchant sur de vrais apprentissages.

Didier Delignières, vous observez dans ces *Libres propos sur l'éducation physique* qu'après avoir été un terrain d'affrontement des idées, celle-ci ne l'est plus aujourd'hui. Pourquoi ?

L'éducation physique a été l'objet de vifs débats dans les années 60 et 70. Les années 60 restent marquées par la querelle entre les tenants de la psychomotricité, comme Parlebas et Le Boulc'h, et ceux qui voulaient au contraire en faire une éducation « sportive », un objet culturel que l'élève puisse s'approprier. Cette opposition a débouché sur la massification du sport et les instructions officielles de 1967 qui, même si elles traduisaient un compromis, ont clairement reconnu l'objet culturel sport. Les années 70 furent ensuite celles de la critique très virulente du sport apportée par quelqu'un comme Jean-Marie Brohm. On se demandait alors : que doit-on faire en éducation physique, à quoi sert-elle ? Mais, depuis les années 80 et 90, on se demande surtout « comment » faire l'éducation physique plutôt que « pourquoi » la faire.

Pourquoi publier cet ouvrage aujourd'hui, et avec ce titre : « Libres propos » ?

Ce livre est une synthèse des réflexions que je mène avec Christine Garsault depuis notre premier article critique sur l'éducation physique, « Compétences, transversalité et utilité sociale », qui a paru en 1993 dans la revue *EPS*. Sinon, l'expression « Libres propos » traduit le sentiment que la

pensée est un peu muselée en éducation physique. Il y a des tabous que l'on ne peut transgresser.

Quels tabous ?

L'idée que l'éducation physique ne se confond pas avec les APS supports de son enseignement ; or nous pensons que le sport doit être à la fois le but et la finalité de l'éducation physique. Un autre tabou est l'idée que l'éducation physique doit être une pratique polyvalente, complète et équilibrée : nous considérons qu'il faut revoir ce postulat et faire évoluer l'éducation physique à la lueur des avantages que peut apporter le fait de « spécialiser » les élèves, c'est-à-dire leur permettre d'approfondir leur apprentissage dans un nombre restreint d'activités. Implicitement, le concept d'éducation physique complète et équilibrée empêche cette réflexion. Nous voulons faire tomber des barrières et nous libérer de l'orthodoxie en réfléchissant à partir de nouveaux postulats.

Vous parlez d'éducation physique et pas d'EPS, terme consacré dans l'Éducation nationale : pourquoi ?

Par voie de simplicité, pour s'adapter à une nomenclature internationale qui parle de « Physical Education ».

Vous avez co-écrit cet ouvrage avec Christine Garsault, avec qui vous collaborez de longue date : quel est l'apport de chacun ?

Christine Garsault a surtout un apport de terrain. En tant qu'universitaire, je n'ai pas vu un élève depuis pas mal d'années tandis que Christine doit trouver des solutions tous les jours. Elle réalise une expérimentation « grandeur nature » de nos idées en essayant de donner du sens à l'éducation physique pour des gamins d'un établissement difficile, avec le souci de les réconcilier avec l'école.

Quand vous parlez d'éducation physique, pensez-vous uniquement au second degré ou englobez-vous l'école primaire ?

Nous avons voulu poser des principes généraux à partir de cette réflexion : à quoi sert l'éducation physique et comment peut-elle s'insérer dans un projet de formation des futurs citoyens ? Reste ensuite à la décliner à différents niveaux. Il se trouve que nos mis-



Après avoir enseigné l'EPS en banlieue parisienne puis collaboré au laboratoire de psychologie du sport de l'Insep, Didier Delignières est professeur en Staps à Montpellier I. Il cosigne avec sa collègue Christine Garsault, professeure agrégée d'EPS en collège dans le quartier de La Paillade, ces *Libres propos sur l'éducation physique*. Les auteurs y présentent les principales conceptions (naturalistes, culturalistes, citoyennes) de l'éducation physique et soulignent leur évolution au cours du XX^{ème} siècle, évoquant la « sportivisation » de l'éducation physique dans les années 60 et détaillant les conceptions plus récentes d'une éducation physique envisagée comme une éducation pour la santé et à la citoyenneté. Ils défendent également « une pédagogie de la compétence en éducation physique » avant de conclure par un plaidoyer pour une éducation davantage « sportive » que « physique ».

Libres propos sur l'éducation physique, éditions Revue EPS, 208 p., 26,50 €.

sions étant de former les professeurs d'éducation physique, nous nous référons avant tout au second degré. Mais les principes demeurent valables pour l'école primaire, même si les conditions d'exercices ne sont pas les mêmes, avec d'un côté des enseignements spécialisés et de l'autre des instituteurs.

Jugez-vous satisfaisante la place occupée aujourd'hui par l'EPS en primaire, au collège et au lycée ?

Non, évidemment, surtout quand les récentes propositions de loi d'orientation évacuent la pratique sportive du socle des indispensables. Le rapport Thélot fait pourtant apparaître « l'apprendre à vivre ensemble » parmi ces apprentissages fondamentaux. Or si une discipline apporte cette dimension, c'est bien l'éducation physique, qui se réfère à des pratiques sociales où « vivre ensemble » est essentiel. Il me semble qu'on a négligé le rôle que l'éducation physique pouvait tenir dans ce noyau central. Sinon, pour ce qui est du lycée, j'ai peur que l'éducation physique y soit remise en cause à brève échéance en tant que discipline obligatoire. Au collège, le constat est mi-figue mi-raisin : nous avons évidemment pris acte du renforcement salutaire que constitue la quatrième heure en 6^{ème}, mais tout dépend de la place que l'on voudra bien réserver à la discipline dans le nouveau brevet. Il faut se rappeler qu'il y a seulement quelques dizaines d'années, l'éducation physique représentait cinq heures obligatoires ! L'éducation physique semble donc en perte de vitesse institutionnelle sur le long terme. Enfin, concernant le primaire, il est difficile d'obtenir des chiffres exacts sur l'horaire effectivement réalisé, qui est bien inférieur à l'horaire obligatoire défini par les textes. On sait bien que l'éducation physique n'est pas considérée comme une priorité par de nombreux instituteurs.

Dans son récent essai *S'accomplir ou se dépasser*⁽¹⁾, l'universitaire Isabelle Queval plaide pour une meilleure considération de l'éducation physique, trop souvent conçue comme purement récréative : êtes-vous d'accord avec elle sur ce point ?

L'éducation physique n'est pas comprise, et nous avons écrit ce livre pour ouvrir les yeux des politiques, qui considèrent souvent l'éducation physique comme une soupape de sécurité permettant aux élèves de s'aérer les muscles et les neurones et de mieux supporter la charge du travail scolaire. Au contraire, l'éducation physique doit se concevoir comme un lieu essentiel de formation des futurs citoyens. On peut y apprendre à gérer collectivement des projets, en faisant appel à des notions d'entraide et de solidarité qui sont partie prenante de tout projet sportif. Dans la société, le fait sportif repose sur des individus qui se regroupent, s'associent et tracent un sillon collectif pour atteindre leur objectif, qu'il soit compétitif, artistique ou du domaine de l'aventure. C'est pourquoi il me semble normal que l'école participe à la formation d'individus qui, leur vie durant, auront à s'investir dans ce style d'activité collective. L'éducation physique n'est qu'une activité de compensation qui n'aurait que des effets de délassement afin que la scolarité se passe mieux.

Vous adhérez à cette dimension citoyenne, aujourd'hui très présente, mais vous critiquez le fait que les contenus « citoyens » soient « greffés artificiellement » sur les contenus traditionnels de l'éducation physique...

Tout d'abord, il est vrai que depuis une dizaine d'années la citoyenneté devient un leitmotiv. L'éducation physique a toujours eu ses dadas momentanés, et en ce moment il faut



parler citoyenneté pour être entendu. Ce qui est plus surprenant, c'est l'approche : souvent, les enseignants d'éducation physique vont essayer d'enrichir leur cours avec un « surplus » de citoyenneté, en travaillant sur la notion de règle, de négociation des droits et des devoirs de chacun. C'est une approche institutionnelle, avec un travail sur les rôles, les élèves étant amenés à prendre des responsabilités en tant qu'évaluateur, chronométrateur, juge...

C'est notamment ce que développe l'Usep depuis des années...

Oui, et c'est très bien. Mais ce qui me gêne, c'est que l'éducation physique possède elle-même des pratiques de référence, sportives en l'occurrence, qui à mon sens sont « essentiellement » citoyennes. Ce modèle citoyen, c'est celui des gens se regroupent, créent un club ou se retrouvent de façon plus informelle. Il y a nécessairement entraide, il faut remplir des rôles. Or, lorsque l'éducation physique se réfère à ces pratiques sociales, elle ne retient souvent qu'une architecture formelle des tâches d'apprentissage et des techniques. Et à un moment elle se dit : « Il faudrait qu'on ait un rôle citoyen ». Alors elle va ajouter, là aussi de manière formelle, des rôles, des jeux institutionnels qui vont ajouter un peu de citoyenneté. Alors que si l'éducation physique dénaturait moins les pratiques sportives quand elle les fait entrer à l'école...

C'est à dire ?

Deux idées fortes sous-tendent notre réflexion. La première est ►

POUR UNE ÉDUCATION SPORTIVE

« Notre conception repose sur certaines options fondamentales. La principale est sans doute l'abandon d'une éducation physique pensée comme une éducation de la motricité. (...) Cette éducation physique « naturaliste » a tellement dominé la discipline qu'il est très difficile de s'en affranchir pour parvenir à penser autrement. Or c'est bien le problème qui se pose : la société a évolué, l'École a subi de profonds bouleversements, et si l'on veut maintenir en son sein une éducation physique, il faut sans doute la concevoir différemment, réformer ses finalités, reconsidérer sa place dans la globalité du système éducatif. (...) Enfin, on aura remarqué que si nous nous sommes appliqués à utiliser le terme consacré d'éducation physique, c'est en fait clairement une éducation sportive que nous appelons de nos vœux. »



« Le plaisir que l'on trouve dans la pratique sportive est fondamentalement lié au fait qu'on soit parvenu à la maîtriser. »

► que les pratiques sportives sont principalement basées sur des collectifs stables : une équipe, une cordée, une troupe, un club au sein desquels les individus se connaissent, se reconnaissent, s'identifient. Les gens font partie d'un collectif, construisent quelque chose ensemble et cela va durer au moins une saison. Or l'éducation physique ignore complètement cette notion d'appartenance à un collectif. La deuxième idée forte est qu'il faut développer la notion de projet. A l'extérieur de l'école, la pratique sportive est finalisée par des événements qui ponctuent la saison : rencontres compétitives, aventures préparées dans les pratiques de pleine nature... Or ces pratiques sociales sont occultées en éducation physique : trop souvent les séances ne sont qu'une succession de tâches, le cycle s'achevant par une banale évaluation où le prof se contente de donner une note. Rien ne vient symboliquement ponctuer le cycle et ses apprentissages. En fait, le problème est de trouver des formes scolaires pour ce type d'événement. Quand on lit un article qui met en avant un projet assez exceptionnel, on se dit : « Quelle chance ont eu ces élèves, et quel engagement de la part des profs ! » Mais cela concerne un cycle d'enseigne-

ment sur mille... La vraie ambition serait de donner du sens à l'ensemble des cycles d'enseignement et de faire en sorte qu'à l'intérieur de chaque leçon d'éducation physique les élèves soient organisés par cette finalité ultime de l'enseignement. Et il ne s'agit pas nécessairement d'un projet titanesque qui laisse les équipes pédagogiques épuisées et se disant : « On le fera l'an prochain, mais en attendant on va se reposer un peu... »

Face aux progrès inquiétants de l'obésité chez les jeunes, l'éducation à la santé est une autre priorité de l'éducation physique. Souscrivez-vous au fait de l'associer ainsi à la lutte contre la sédentarité et la « malbouffe » ?

Oui, mais je pense que le seul rôle significatif que peut avoir l'éducation physique dans l'éducation à la santé est d'inciter les gamins à pratiquer tout au

long de leur vie. C'est la mission essentielle que l'on doit donner à l'éducation physique. Bien sûr, on veut aussi faire passer des messages sur les règles d'hygiène et d'alimentation. Mais, fondamentalement, ce qui motive les gens à pratiquer durablement les activités sportives, c'est le plaisir, la satisfaction qu'ils y trouvent, et pas des règles de bonne conscience ou des principes civiques. Il faut avant tout motiver les enfants et leur donner envie de continuer.

En somme, pour vous, l'éducation à la santé à travers l'éducation physique, c'est donner le goût du loisir sportif, afin que l'enfant devienne un adulte qui aura une pratique régulière...

Tout à fait. Il me semble que c'est le seul objectif politiquement raisonnable.

On rejoint là le souci d'aller plus loin dans la maîtrise d'une activité ou d'une technique qui participe de ce plaisir de la pratique, plutôt que la polyvalence...

C'est l'une des principales hypothèses du livre : l'idée que le plaisir que l'on trouve dans la pratique sportive est fondamentalement lié au fait qu'on soit parvenu à la maîtriser. Au début, on peut connaître l'échec, la difficulté. Mais si en persévérant on acquiert cette maîtrise, on en tire une grande satisfaction.

Par exemple ?

Je ne fais pas de différence entre les disciplines. Toutes peuvent servir de support à l'éducation physique, à partir du moment où elles nécessitent un réel apprentissage, et si possible une action collective. Mais s'il y avait des disciplines à favoriser, ce serait celles dans lesquelles l'apprentissage est visible et utile. Par goût personnel, je travaille beaucoup sur la gymnastique et l'escalade. Or la gymnastique est une discipline où avant on ne sait pas, et où à la fin du cycle on sait : on est fier de dire et de nommer ce que l'on a réalisé. Et ça, c'est une expérience que chaque élève devrait pouvoir vivre.

Quelle place accordez-vous au sport scolaire, en complément de l'éducation physique ?

J'assigne à l'éducation physique les mêmes objectifs qu'au sport scolaire. Arrêtons de nous voiler la face : en éducation

UNE VISION EN TROIS POINTS

« 1. La finalité de l'éducation physique est de préparer les élèves à investir de manière positive, régulière et durable les loisirs physiques et sportifs. Il s'agit d'une éducation citoyenne, considérant les loisirs sportifs comme un lieu essentiel de communication, de solidarité et d'échange dans nos sociétés.

2. Cette incitation à la pratique passe par la construction d'une relation de plaisir à la pratique sportive. Une telle relation peut s'instaurer si l'on permet aux élèves de vivre l'expérience de la maîtrise, de la compétence, dans des activités sportives et/ou artistiques culturellement significatives.

3. Il est essentiel que les élèves puissent vivre, au cours de leur scolarité, des expériences sportives authentiques, exigeantes, nécessitant l'acquisition de compétences solides dans les activités pratiquées. Une telle démarche ne semble possible que dans le cadre d'une activité prolongée, bénéficiant de l'accompagnement d'un enseignant expert dans l'activité. »

physique, on fait du sport et pas autre chose, ça n'est pas une propédeutique à la pratique sportive. Les rapports entre éducation physique et sport scolaire sont pour moi des rapports de continuité. Simplement, il est logique qu'une structure puisse accueillir les gamins les plus motivés, pour des projets plus ambitieux et davantage tournés vers l'extérieur. Mais je ne vois pas de rupture.

L'Equipe-magazine a récemment consacré un reportage à l'apparition de nouvelles disciplines comme le roller, l'escalade, les arts du cirque ou le tir à l'arc dans les cours d'EPS⁽²⁾: qu'en est-il vraiment ?

On voit en effet apparaître des disciplines nouvelles. Néanmoins, je suis assez méfiant par rapport aux disciplines nouvelles dans la mesure où l'essentiel est que les élèves apprennent et deviennent compétents dans les activités. Or, souvent, quand on fait entrer une nouvelle discipline à l'école, c'est en pensant : « On va leur présenter autre chose, ça va leur plaire, les changer, ils auront l'impression de ne pas faire toujours les mêmes activités ». Le problème, c'est que souvent on ne met pas en avant l'ap-

prentissage mais le côté ludique, ce que je juge dangereux. Par ailleurs, beaucoup d'enseignants encadrent des activités qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment, tout simplement parce qu'un prof d'EPS doit enseigner entre douze et quatorze activités alors que, la formation initiale et continue étant ce qu'elle est, il n'est réellement expert que dans quatre ou cinq d'entre elles.

Pour conclure, comment les élèves considèrent-ils l'éducation physique ?

Ils sont formatés par l'éducation physique qu'ils reçoivent. Pour eux, ils ont sport et puis voilà. Alors que l'expérience menée par Christine Garsault et l'équipe de professeurs d'EPS de son collège (*lire ci-dessous*) a montré qu'en présentant l'éducation physique autrement, en la finalisant et en lui donnant du sens, on réussit à accrocher les gamins les plus difficiles et à les faire entrer dans une dynamique d'apprentissage à l'école. ●

RECUEILLI PAR PHILIPPE BRENOT

1. Gallimard, bibliothèque des idées, chronique dans *En jeu* n° 379, mai 2004. Isabelle Queval était également « L'invitée » du n° 369, mai 2003.
2. *L'Equipe-magazine* du 20 novembre 2004.

« Il faut cibler les activités sportives »

Christine Garsault est professeur d'EPS au collège des Escholiers de la Mosson, à Montpellier-La Paillade, où la réalité quotidienne l'a conduite à adapter son enseignement.

Christine Garsault, comment construisez-vous votre enseignement ?

Mon expérience dans un collège difficile et une étude menée sur l'ensemble de l'académie de Montpellier ont mis en évidence qu'en éducation physique, la socialisation et l'accès à la citoyenneté passent par la mise en avant de l'apprentissage et des compétences acquises à travers celui-ci. Concrètement, il faut cibler les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) et en faire un traitement didactique, le but étant que les élèves fassent le lien entre les apprentissages spécifiques à une discipline et des compétences générales figurant au programme du collège, sur le plan du comportement et de la méthodologie. Dans cette perspective, certaines activités sont plus porteuses que d'autres. Par exemple, mes élèves ont beaucoup à gagner en vivant des expériences dans les activités de pleine nature. La natation est également un enjeu essentiel pour nous : mes élèves peuvent-ils devenir des « citoyens sportifs » à part entière s'ils ne se sentent pas en sécurité dans l'eau ? Savoir nager permet d'accéder au domaine social des activités aquatiques : oser aller en convivialité à la plage, monter sur une planche à voile, faire du bateau...

Pour évaluer ces apprentissages, vous organisez des journées sportives communes...

Généralement, toute l'équipe des enseignants d'éducation physique bloque une demi-journée pour organiser ces épreuves communes à un

niveau de classe et placées en fin d'apprentissage. Cette formule suppose un suivi sur plusieurs années et un investissement sur certaines APSA permettant des apprentissages significatifs. En 6^{ème} et 5^{ème}, les élèves passent tout d'abord des « brevets sportifs » pour se connaître dans les activités escalade, course d'orientation, natation, gymnastique, etc. En 4^{ème}, nous nous appuyons sur le basket, le badminton et le biathlon, et en 3^{ème} sur la gymnastique, la course longue et le volley. Nous misons sur la connaissance de soi : ces

et elle est révélatrice d'un niveau, d'un travail, d'un engagement. L'élève qui ne s'est pas investi sur la connaissance des barèmes et des critères peut choisir le « mauvais » contrat et être pénalisé. Alors les élèves révisent la veille des épreuves et consentent davantage d'efforts, ce qui n'est pas neutre quand nombre de ces élèves sont a priori en échec et ont une notion très floue de l'effort scolaire... Mais, au-delà du public de mon collège, je pense que cette expérience aboutissant à un apprentissage signifiant, construit sur une reconnaissance partagée par les élèves et les enseignants, valide une conception de notre discipline aux antipodes d'une EPS qui ne serait qu'une occupation du temps et de l'espace, sans rien apprendre de tangible.



épreuves ne sont pas seulement sanctionnées selon un barème mais par des « contrats » qui tiennent compte des différents profils de nos élèves. Ces contrats font appel à la performance mais aussi à la maîtrise. En course longue par exemple, l'élève a le choix entre une course de 40 mn à 1 h, qui suppose une grande régularité, et un 2000 m, qui exige une très bonne condition physique. Nous proposons aussi un « contrat » adapté aux élèves souffrant de surcharge pondérale ou de problèmes respiratoires.

Qui donne la note ?

Ce n'est pas l'enseignant habituel qui fait tomber le couperet de la note, ce qui est très important pour un public en difficulté. La note tombe

Vous enseignez dans ce collège depuis 1995 : quel bilan tirez-vous de votre expérience ?

D'abord, je ne suis pas arrivée avec des idées préconçues : c'est l'environnement qui m'a contraint à envisager les choses autrement. Les réalités du terrain et les difficultés à enseigner au quotidien m'ont fait avancer dans ma démarche d'enseignement. Et si le bilan est positif, il est forcément provisoire et réajusté chaque année. Néanmoins, nous avons rendu une pleine dimension de discipline à l'EPS alors que nous n'étions plus que dans le récréatif. Je n'occulte pas pour autant la dimension du plaisir de faire, mais je vais chercher l'attractivité d'une discipline dans les apprentissages et le plaisir de constater des progrès dans sa maîtrise. Cette conception est le ciment de notre équipe d'enseignants d'EPS. Et c'est ainsi que l'on permet aux élèves d'accéder à la citoyenneté sportive. ●

RECUEILLI PAR Ph.B.